

Brevet Professionnel Conducteur de Machines Agricoles en apprentissage

niveau
4

Ce cursus de niveau 4 forme des salariés hautement qualifiés capables d'organiser des chantiers de travaux agricoles, préparer le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation des chantiers, réaliser des travaux mécanisés en tenant compte de la transition agroécologique et du respect de l'environnement. Ils assurent la maintenance du matériel et des équipements et effectuent le suivi du matériel et des fournitures

Profil



- > Être autonome, mobile
- > Aimer la mécanique et la maintenance des agroéquipements
- > Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail)
- > Avoir un sens aigu de l'observation
- > Être ouvert aux nouvelles technologies
- > Être dans une démarche agroécologie et respecter les règles de l'écoconduite
- > Envie de se qualifier et d'évoluer vers des postes à responsabilité

Délivrance du diplôme

Le diplôme du Brevet PRO de niveau 4 est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus :

- > L'évaluation certificative est divisée en 6 Unités Capitalisables (UC) dont une UCARE qui doivent toutes être acquises indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans
- > Les UC sont évaluées en première et/ou en seconde année de formation
- > Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (01-09-2023)

Quelques chiffres

- > Retrouvez nos indicateurs qualité et informations complémentaires de la formation sur <https://cfa-bellegarde.fr/les-formations-cfa>

Organisation de la formation

40 semaines
en entreprise par an
y compris congés légaux

12 semaines
de regroupement
au CFA par an

1/3 1 sem. / 3sem.
rythme d'alternance

2
ans

800 H

Reentrée
Septembre

Conditions d'accès

- > Être titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur (avant l'entrée en formation)
- > Ou justifier d'1année à temps plein en lien avec le diplôme ou de 3 années à temps plein dans un autre emploi.
- > Signer un contrat d'apprentissage de la durée de la formation avec un employeur : ETA, CUMA, Groupements d'employeurs, Exploitations Agricoles...
- > Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO)

Candidature

- > Dossier de pré-inscription en ligne à renseigner sur www.cfa-bellegarde.fr
- > Entretien de recrutement et de motivation obligatoire
- > Tests de positionnement (selon nécessité)
- > Responsable en charge du recrutement : 02.38.95.08.20



Débouchés emplois

- > Conducteur d'engins agricoles
- > Mécanicien agricole
- > Gestionnaire d'équipement
- > Agent SAV
- > Installateur-démonstrateur
- > Responsable d'atelier de maintenance
- > Chef de cultures en exploitations agricoles
- > Chef d'exploitation





Les + de notre CFA

- > Une expertise reconnue par les professionnels pour ses formations agricoles, allant de la production à la commercialisation (CAP, BAC PRO, BTS, formation professionnelle et continue)
- > L'apprentissage d'un métier
- > Un environnement qui offre une grande diversité d'exploitations et de productions agricoles
- > Des partenariats avec les concessionnaires et les exploitations agricoles
- > Un CFA à taille humaine, partenaire formation depuis près de 50 ans en apprentissage
- > Des pratiques pédagogiques innovantes, diversifiées renforcées par des sorties sur le terrain et participation aux salons professionnels
- > Des projets en lien avec des programmes d'échanges à l'international
- > Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- > Dispositif de formation individualisée adapté à chaque candidat



Poursuites d'études



- > BTSA ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole)
- > BTSA ACD (Agronomie et Cultures Durables)
- > BTSA Technico-commercial « Biens et Services pour l'Agriculture »
- > Certificats de spécialisation

Contenu de la formation

Des unités capitalisables professionnelles et techniques

- **UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement**
 - > Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
 - > Se positionner en tant que professionnel des travaux mécanisés agricoles
- **UC2 : Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés**
 - > Préparer le travail quotidien sur les chantiers
 - > Effectuer la préparation technique préalable des machines et des équipements
- **UC3 : Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures**
 - > Réaliser des travaux de préparation des sols
 - > Réaliser des travaux d'implantation des cultures
- **UC4 : Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles**
 - > Réaliser des travaux de suivi de cultures
 - > Réaliser des travaux de manutention et de transport des produits agricoles
- **UC5 : Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles**
 - > Réaliser l'entretien mécanique périodique des machines et des équipements
 - > Effectuer les réparations mineures sur les machines et les équipements

Une unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE) : s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- La protection des cultures

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation. Participation à la formation SST.

MAJ 10/2024